



FICHE PROGRAMME

2024/2025

ATELIER ART FLORAL

VAULNAVEYS

JEUDI DE 18H30 À 20H30

Salle du rugby Jean Platel 38410 VAULNAVEYS

DATES	THÈMES	À APPORTER
10 octobre	"Ecorce automnale"	Découverte du support de l'année J'apporte une écorce d'épicéa ou d'un arbre de mon choix d'environ 20 cm de ht plus une dizaine de feuilles de platane, chêne ...
14 novembre	"Toutes en beauté"	J'apporte le support et un paquet de disques démaquillants
12 décembre	"Noël C des vitamines"	Le support de l'année, 2 clémentines et une guirlande lumineuse
9 janvier	"Sur les bords du Nil"	Le support de l'année
6 février	"Gondole exotique"	Le support de l'année
13 mars	"Jeux de noeuds"	Le support de l'année
10 avril	"D I Y do it yourself"	Le support de l'année et un objet de récupération insolite
12 juin	"Aulx sculpturés"	Le support de l'année

MATÉRIEL À APPORTER : Sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, règle, toile cirée de ±1mx1m, agrafeuse + agrafes, cutter +lames, crayon + papier, appareil photo, contenant pour transporter vos compositions.

INSCRIPTIONS	Muriel Moreau	06 66 68 70 94	murielmarc.moreau@outlook.com
ANIMATEUR FLORISCOLA	Alain Héry	06 62 60 93 18	animefloral38@oobien.com
RESPONSABLE FLORISCOLA ACTIVITÉS	Laure Anne Deshairs	06 09 22 57 29	laureannedeshairs@ gmail.com

TARIF/PAR PERSONNE	MODALITÉS
ADHÉSION FLORISCOLA : 10 €	IMPORTANT : pour cette année un seul chèque à régler lors de l'inscription à Floriscola, comprenant l'adhésion, le support, et le 1er atelier SOIT UN MONTANT TOTAL DE 48€ (La carte de membre de l'Association vous sera transmise par l'animateur).
SUPPORT DE L'ANNÉE : 5 €	"Nouveau support" Par chèque lors du 1er atelier
PRIX UNITAIRE DE L'ATELIER : 33€	Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date du premier atelier, puis d'un atelier pour le ou les suivants. Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque
ADHÉSION COMITÉ DES FÊTES DE VAULNAVEYS : 5€	Chèque pour le comité des fêtes à remettre à Mme Moreau lors de votre premier atelier.
Chèques à établir à l'ordre de Floriscola à remettre à Alain Héry ou à expédier à Floriscola 27, chemin de la Madeleine 38100 Grenoble	

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.